



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



*Numéro spécial
Octobre 2025*

La Revue **Gouvernance** **Développement**

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Développement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Bénin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bébê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanahi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Broux de IsmaëïKOFFI**, MC, Université Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane KOIFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangor Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Bénya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHEBIELLA Eric Damien**, MR, IRSN-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDoh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODiomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOUGnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OUlAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie / Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagaté, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseyopo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomiso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénou et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

SOMMAIRE

GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE	
KOUAME Konan Simon	1-15
LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE	
ANGORA N'gouan Yah Pauline épse ASSAMOI	16- 25
IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA	
ABAKAR Ousmane Abdallah	26- 40
GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN	
AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand	41- 54
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE	
ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....	55-72
LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)	
DÉDÉ Jean Charles	73-92
PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO	
SANKARA Yassia	93-114
LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE	
Robert Lorimer ZOUKPÉ	115-128
INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS	
BAGAN Dègnon	129-151
LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF	

**COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A
TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR
ACADEMIC INSTITUTIONS**

DOFFOU N'Cho François 152-166

**LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA
DÉMOCRATIE EN AFRIQUE**

BONANÉ Rodrigue Paulin 167-184

**L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBESIEN : UNE ACTUALISATION DE LA
SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN
AFRIQUE**

KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra 185-199

L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE

Youssouf DIARRASSOUBA 200-209

**GOUVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS :
POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS
AFRICAINS**

KOFFI Éric Inespéré 210-229

**INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO :
PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ETAT ET CONSTRUCTION DE
L'INSTABILITE SOCIO POLITIQUE**

ZERBO Armel Tiessouma Théodore 230-247

**LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET
POLITIQUE**

Moulo Elysée KOUASSI 248-261

**BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE
IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S *TIES THAT TETHER* ADAMA
Kangni 262-275**

***GOUVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS
POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE***

Koffi Améssou ADABA et Leonie Rosa BACK 276-301

**L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES
ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE
ALKARAKPEY Méyssouun 302-317**

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE AMEWU Yawo Agbéko	318-331
DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE AMOIKON Guy Roland	332-346
LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE ATTATI Afî	347-367
EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES BAYILI Piman Alain-Raphaël	368-390
CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994 Mabi BINDITI	391-407
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki	407-424
DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU ESSOH Lohoues Olivier	425-444
LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SÉNÉGAL FAYE Seynabou	445-460
LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REPONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROISME ET	
ACTIVITES ASSIMILEES HAROUNA ZAKARI Ibrahim	461-478
GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES LOMPO Miyemba	479-495

REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	496-509
« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ? NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE OUATTARA Baba Hamed	532-545
LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIE À LA FIN DU XVIIIE SIÈCLE OUATTARA Harouna	546-560
INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 –2024 RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry	561-579
SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE <i>SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</i> SAMA François	580-595
LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS SANOGO Amed Karamoko	596-610
L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES SILUE Nahoua Karim.....	611-628
RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari	629- 644
GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION YABOURI Namiyate.....	645-662
LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / ARICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS	
AMADOU ABDOULAHI Oumar Amadou	681-701
LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICAIN : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINSDE LA GOUVERNANCE	
BROU Brou Séraphin	720-736
LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !	
PLÉHIA Séa Frédéric	737-753
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)	
ADIKOU Missiagbéto	766-786
DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko	787-803
GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEFI ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN	
AZAB À BOTO Lydie Christiane	804-818
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN	
BELLO Afissou.....	819-835
LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien	836-851
LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i>¹ ET <i>LE MALDE TERRE</i>² D'HENRI DJOMBO	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE	
GALA Bi Gooré Marcellin	865-881
LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST	
Dr KAMATE Ismaël	882-900
KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE	
KONE Seydou.....	919-932
YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIO POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020	
KOUADIO Kouakou Didié	933-948
LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ	949-960
GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS	
TAKI Affoué Valéry-Aimée	978-990
LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÉSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE	
YAO Akpolê Koffi Daniel.....	1010-1022
GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON	Clarissee
Maryse MIMBUIH M'ELLA	1023-1037
LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES	

COSMOGONIQUES TOUKO Arinte.....	1038-1050
GOUVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac	1051-1070
DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE ASSAHON Ahou Anne-Nadège.....	1071-1088
LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ? DAH Nibaoué Édith.....	1089-1101
STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE Alain Messoun ESSOI	1102-1123
FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE KOUASSI N'Goh Thomas	1124-1137
APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES Joëlle Fabiola NSA NDO	1138-1156
« ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE » SAMBO Jean Jonasy Fils	1157-1184
DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....	1185-1203
GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES DIALLO Fousseny	1204-1231
AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ <i>Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME</i>	1232-249

LE GENRE À L'EPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIECLE : QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?	
ABALO Miesso	1250-1264
LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?	
BAMAZE N'GANI Essozimina	1265-1281

Gouvernance politique

GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES

LOMPO Miyemba

Université Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou, Burkina Faso
Département de sociologie

Résumé

Dans la région de l'Est du Burkina Faso, les entraves en formes d'obstacles à l'exécution des actions de développement sont observées au sein des collectivités territoriales. En effet, l'instauration de tout nouveau pouvoir dans un contexte où les tenants du pouvoir sont multiples et aux registres entrelacés ne peut qu'engendrer des situations ambivalentes. Ces dernières sont caractérisées par des tentatives de confiscation allant jusqu'aux sentiments d'usurpation de pouvoirs. Or, l'avènement de la démocratie locale participative s'inscrit dans un contexte local marqué par des conflits de nature aristocratique en formes de ces rivalités historiques. Ces dernières sont incorporées dans les ambitions politiques de certains acteurs et suscité d'autres controverses. Dans cette dynamique, l'avènement de la gouvernance politique locale constitue un cadre d'expressions des rivalités et d'exacerbation des conflits latents entre les tenants des structures antérieures et les nouvelles instances décisionnelles.

Dans une démarche qualitative, nous envisageons dans cette étude, interroger les logiques qui guident la participation des acteurs locaux dans la perspective du développement local et le contexte politique de la construction d'une démocratie locale. Au terme de notre recherche, il ressort que les logiques des acteurs locaux sont fonction des perceptions qu'ils ont de la politique et des hommes politiques. Il est aussi mis en évidence des interactions ambivalentes caractérisées par les relations souvent conflictuelles ou pacifiques en termes de rapport de collaboration entre les acteurs.

Mots clés : Gouvernance, collectivité territoriale, tenants de pouvoir, rivalités aristocratiques, Burkina Faso

Abstract

In the eastern region of Burkina Faso, the obstacles/barriers to the implementation of development actions are observed within local authorities. Indeed, the establishment of any new power in a context of multiple holders of power with intertwined registers gives rise to ambivalent situations characterised by attempts to confiscate power and feelings of usurpation of power. The advent of participatory local democracy took place in a local context marked by aristocratic conflicts. The political ambitions of certain players and other controversies were incorporated into these historical rivalries. Under this dynamic, the advent of local political governance provides a framework for the expression of rivalries and the exacerbation of latent conflicts between the previous structures and the new decision-making bodies. Using a qualitative approach, we intend to examine the logics that guide the participation of local actors in the conduct of local development and the construction of local democracy. At the end of our investigations, it emerges that the rationales of local players are a function of the perceptions they have of politics and politicians. Ambivalent interactions are also revealed, characterised by relationships that are often conflictual or collaborative.

Key words: governance, territorial collectivity, holders of power, aristocratic rivalries, Burkina Faso

Introduction

Dans l'Est du Burkina Faso, il est constaté des entraves en formes d'obstacles observés dans l'exécution des actions de développement. À l'analyse, ils sont fortement liés au problème de légitimité auquel sont confrontés certains élus locaux au sein des collectivités locales s'expliquant souvent, par les critères qui ont prévalu à leur présélection au poste de conseiller municipal (M. Lombo, 2011). Cette situation conduit à des blocages dans la mise en œuvre des actions de développement (refus d'aménagement de bas-fonds et de réalisation de forages). Elle a été également à l'origine des revendications de constitution de groupes de villages en commune en raison de la légitimité controversée des élus locaux et des sentiments d'usurpation ressentis par les autorités traditionnelles.

La politique de décentralisation pose la problématique des recompositions sociales et politiques des arènes à la fois nationales et locales du pouvoir (H. M.G. Ouédraogo, 2006). Elle offre, en fait, aux différents acteurs sociaux, une opportunité de repositionnement économiques et politiques à travers des dynamiques tantôt clientélistes et factionnelles, de confrontation ou de négociation (Laurent 1998, E.K. Hahonou, 2002).

Dans cette situation de logiques plurielles, JY Félix (1996), fait remarquer que même si l'unanimité semble se faire autour de la politique de la décentralisation, elle ne peut que dissimuler des projets de sociétés différents souvent opposés. Ainsi pour lui, chaque acteur se fait une image de la décentralisation et de l'utilité de cette dernière quant à la réalisation de son projet de société. Comme pour corroborer la thèse précédente, G. Blundo et R Mongbo (1998) mettent en exergue la pluralité et la nature polysémique des logiques et des pratiques déclenchées par le processus de décentralisation.

Dans ce contexte, chaque acteur y va de ses appréhensions et de ses perceptions selon les réalités locales. C'est ce positionnement qui détermine leur participation aux actions de développement local. En effet, B. Ouédraogo (2009) montre qu'il existe des problèmes d'adhésion ou non, des populations à la gouvernance locale. Selon lui, le succès ou l'échec d'une politique locale dépend en général, des perceptions des populations des autorités locales et surtout de leurs politiques de développement. Dès lors, quelles sont les logiques qui sous-tendent la participation des populations au processus de développement des collectivités territoriales ?

1. Méthodologie de recherche

Notre démarche méthodologique est fondée sur une enquête qualitative. Elle permet d'analyser les logiques qui guident la participation des acteurs locaux dans l'implémentation du développement local et la construction d'une démocratie locale. Elle a consisté à observer des événements (sessions du conseil municipal, réunions Conseil villageois de développement) et à recueillir, par voie d'entretiens semi-directifs et d'observation directe, des informations auprès des acteurs locaux. Pour ce faire, le choix des enquêtés au cours de cette investigation s'est fondé sur le principe de l'hétérogénéité et de la diversité du statut des informateurs.

En effet, au regard de la complexité des questions de gouvernance politique surtout dans les communes rurales, les interviewés sont choisis d'une part en fonction de leur bord politique et d'autre part, en fonction des rôles et fonctions dont ils sont investis. La technique convient en ce sens qu'elle a pour objectif, entre autres, l'analyse du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont, au quotidien, confrontés. Ces événements peuvent correspondre à leurs systèmes de valeurs, leurs repères normatifs, leurs interprétations des situations conflictuelles ou non et leurs propres expériences. Le nombre d'enquêtés a été déterminé par le principe de la saturation. Nous avons achevé notre enquête de terrain quand nous avons constaté que les entretiens ne produisaient plus de nouvelles données, mais plutôt des répétitions d'anciennes informations déjà recueillies. Cet effet de saturation s'est observé lorsque nous avons enregistré quarante-quatre (44) entretiens répartis comme suit : 20 Conseillers Municipaux, 09 Membres Conseil Villageois de Développement, 10 Chefs coutumiers/traditionnels et 05 Responsables des services techniques déconcentrés de l' État. Pour la collecte des données, nous nous sommes servis des guides d'entretien et des grilles d'observation et de lecture élaborés à cet effet, ainsi qu'un journal de bord.

2. Résultats

2.1. Du profil sociologique des légitimités et autres acteurs interagissant dans l'arène locale

Dans le cadre de l'analyse des questions de représentations sociales de la politique au niveau local, il s'est révélé nécessaire pour le besoin d'appréhender les opinions, d'établir le profil sociologique des acteurs qui interagissent au sein de l'arène à l'image du concept de « groupes stratégiques » (J. P. Olivier de Sardan, 2003). Ce qu'il est convenu d'appeler ailleurs, « des légitimités en place » dans l'arène locale (B. Ouédraogo, 2009). Dans le cadre de cette

recherche, il est question de groupes sociaux réels aux intérêts divers qui entretiennent des relations souvent controversées.

En effet, l'idée d'esquisser certaines caractéristiques des acteurs interviewés et qui interagissent sur la scène politique au niveau communal, est née du fait que cette initiative conférera de l'intelligibilité aux discours de ces derniers. Ces catégories d'acteurs locaux aux multiples référents, sont donc le produit de multitudes interactions dont les déclarations ne sont compréhensibles qu'à la lumière des positions objectives occupées dans la société, des intérêts stratégiques d'une part, et d'autre part, de la trajectoire sociale de ces derniers. Cette esquisse de profil sociologique des groupes d'acteurs locaux concerne entre autres :

2.1.1. Les anciennes autorités municipales

Jadis vraisemblablement inébranlables par les adversaires politiques, les anciennes autorités municipales, sont de nos jours disgraciées suite à la chute de l'ex-régime Blaise Compaoré. Autrefois, elles jouissaient d'une certaine assise locale confortable du fait d'un certain charisme, d'une générosité établie et d'un pouvoir économique local reconnu. En réalité, elles disposaient de plusieurs autres casquettes, notamment le statut de princes, chef de l'opposition de l'aristocratie interne locale et leaders politiques locaux avant l'avènement de la communalisation intégrale.

Tous ces éléments mis ensemble, ont contribué à les hisser au sommet de l'instance locale de décision aux premières heures de la communalisation générale du pays. Cependant, certaines pratiques controversées des collaborateurs ont conduit à l'effritement progressif de leur réputation et à leur disgrâce survenue avec l'insurrection populaire d'octobre 2014. Elles ne s'avouent cependant pas vaincues. Elles s'estiment être en retrait temporaire. Il ne s'agit donc pas d'une retraite politique, comme a rassuré l'un des ex-responsables de la commune. Toutefois, elles ont pris le soin d'infiltrer comme par ruse, les membres de la famille et certains collatéraux dans l'opposition politique au niveau local.

Les autorités coutumières

Avant l'avènement de la communalisation intégrale, les autorités coutumières ont géré en toute opacité sous la complicité de certaines autorités administratives les affaires locales. Pour ce faire, elles étaient traquées par les cousins qui compétissaient pour l'accession au pouvoir local. Ces autorités sont par ailleurs, soutenues par la partie dissidente de l'ex-parti au pouvoir. N'ayant pas réussi à s'accaparer le pouvoir moderne au sein de leur clan, elles se sont vues retirer tous les avantages d'antan par les clans adversaires qui sont parvenus à se hisser dans l'arène locale comme autorités municipales à la suite d'une âpre lutte de confiscation du pouvoir. Ces autorités municipales se sont inscrites dans une posture de vengeance. En effet, les

autorités municipales se sont illustrées au cours des différents mandats par leur immixtion dans les prérogatives dévolues aux autorités coutumières dont l'intention est de les importuner.

À la faveur de la disgrâce des autorités nationales suite aux événements d'octobre 2014 et de ses effets collatéraux au niveau local (chute des autorités municipales), les partisans de ces autorités traditionnelles ont remporté les élections. Cela a contribué à l'apaisement au sein de l'aristocratie locale. Cependant, certaines autorités coutumières sont restées toujours mécontentes en raison des prérogatives d'antan qui leur ont été arrachées. Elles éprouvent toutefois, une relative satisfaction liée à la disgrâce des adversaires d'hier et des potentiels opposants de demain. Une autre catégorie de ces notabilités qui fut victime de la double intronisation et des conflits fonciers, ont incité certains membres de famille qui, autrefois, semblaient peu intéressés à la chose politique ou retissant pour des raisons inavouées à immiscer dans la politique. Ces derniers sont venus à la rescoufle pour sauvegarder l'institution et s'emparer du pouvoir moderne. Ils sont de nos jours, en selle dans l'arène locale.

2.1.2. Les ressortissants des communs résidents dans les centres urbains

Les ressortissants sont assimilés aux nouvelles autorités municipales. En effet, le conseil municipal est noyauté par cette catégorie d'acteurs non-résidents. Certains ressortissants jouissent d'une forte réputation au niveau local et régional, voire au-delà du fait de leur capital social et économique bâti. En effet, ils ont su apporter des soutiens multiformes aux parents restés au village et autres collaborateurs au niveau national. Ils sont par ailleurs, réputés pour leurs capacités managériales. Ils ont été contraints à s'adonner à la pratique de l'activité politique par l'ex-régime au risque de perdre leur position.

Mais ces derniers sont traqués par d'autres ressortissants internes au parti qui les considéraient comme des potentiels adversaires à combattre. Certains de ces leaders politiques de l'époque empêchaient ces derniers de réaliser certaines actions de développement. En réalité, ils craignaient que ces derniers qu'ils ont eux-mêmes, cooptés pour la mobilisation de l'électorat, ne leur fassent écran ; car disposant d'une certaine crédibilité au sein des réseaux de financement. L'autre catégorie de ressortissants est constituée des cadres moyens, des élèves et étudiants mobilisés par le biais des associations des ressortissants basées dans la capitale et dans les autres contrées du pays. Ils sont venus renforcer les oppositions locales en s'impliquant dans le processus électoral (campagnes, membres des bureaux de vote) ou en donnant des consignes de vote aux parents restés au village.

2.1.3. Les populations des villages des communes

Les populations des villages de la commune sont issues d'un creuset d'ethnies dont le groupe social majoritaire renferme en son sein une mosaïque de clans. Ce groupe social se distingue culturellement des autres par une forte hiérarchisation sociale qui est toujours de mise. Mais ce système à caractère exclusif est souvent combattu dans le cadre de la gestion du pouvoir moderne. Pour certaines ethnies peuplant la commune, les raisons qui ont prévalu à la migration des descendants (famines et autres faits portant atteinte à la dignité humaine) demeurent socialement un poids sur ces groupes sociaux. C'est en cela qu'Otayek (1998, p.7) soutenait que la construction (reconstruction) sociale de la réalité qui fonde la différentiation ethnique repose sur une mise en mot et en ordre de l'identité par l'élaboration d'un récit qui façonne et entretient la mémoire et légitime l'appartenance identitaire en lui attribuant une profondeur.

En effet, dans ce cas spécifique de notre contexte d'étude, l'ethnicité est analysée comme un instrument d'exclusion, de marginalisation et de structuration sociale. Elle l'est dans une situation où la valorisation de la multiplicité des allégeances est relativement faible pour certains groupes ethniques.

Par ailleurs, pour les besoins d'analyse, l'ensemble de ces populations aux multiples référents identitaires peut se repartir en des sous-groupes de légitimité. Ainsi, en fonction de la profession et d'autres statuts, lesdites populations ont été réparties en des sous-groupes de légitimité de décrochés du système scolaire, de commerçants, d'agropasteurs et de femmes. Longtemps considérées comme un bétail électoral, les populations des villages semblent avoir pris conscience de l'importance de leur voix avec l'avènement des élections municipales. Elles sont, cependant, encore manipulées et motivées par des intérêts immédiats et éphémères, des promesses et du prestige de disposer les contacts de certains leaders politiques vivant dans la capitale. Certains acteurs locaux notamment, les agropasteurs sont souvent des propriétaires terriens au sens traditionnel du terme. Ils sont souvent attachés à certaines valeurs (loyauté) et normes toujours en promotion dans le milieu. Ils sont souvent déçus des comportements des hommes politiques. De ce fait, ils ont procédé au blocage systématique des actions initiées par ces derniers voire passé à l'incitation ou au retrait des terres des populations restées fidèles.

Dans un contexte de pression foncière très accentuée, il s'agit d'un véritable moyen de chantage politique sur les leaders politiques locaux et les ressortissants. En ce qui concerne les décrochés du système scolaire, ils ont connu un certain succès dans le domaine de l'alphabétisation pour avoir occupé certains postes dans diverses localités de la commune au sein d'une structure promotrice (postes d'alphabétiseur, superviseur) et sont en conséquence, bien connus. Ils sont issus des familles régnantes (aux aînés disgraciés) et très souvent des familles roturières. Ils constituent de véritables leviers de mobilisation des populations lors des

élections locales. Quant aux commerçants qui ont autrefois bénéficié des soutiens multiformes de certains ressortissants (conseil, cautionnement ou aval) dans le cadre de leur commerce, ils se sont véritablement impliqués lors des élections locales passées. Les femmes, considérées comme des laissées- pour -compte, constituent par ailleurs, un réel support électif lors des périodes électorales du fait de leur mobilisation effective et de leur importance numérique.

2.2. Les perceptions locales de la politique à l'heure de la démocratie locale participative

Au regard des caractéristiques de certains acteurs énoncées, il est tout évident, qu'il s'agit d'un contexte local marqué par la coexistence d'une multitude de légitimités. Ces dernières relèvent de plusieurs registres enchevêtrés dont certaines se rapportent aux tenants des structures préexistantes à savoir, les autorités coutumières et les comités de gestion institués. Les autres légitimités sont relatives aux acteurs du pouvoir moderne, notamment les autorités municipales et les acteurs des instances locales de la démocratie participative (Conseil Villageois de Développement (CVD), commissions spécialisées).

Dans cette situation de juxtaposition en forme d'enchevêtrement des pouvoirs locaux, certains parmi ces derniers ont tendance à se légitimer par rapport à d'autres. Dans cette perspective où l'avènement de l'un n'entraîne pas forcément la disparition de l'autre, on observe des interactions parfois ambivalentes. Celles-ci se caractérisent par les relations souvent conflictuelles ou de collaboration en fonction des conjonctures.

Dans ces conditions, la politique est diversement perçue par les acteurs selon les positions occupées et les intérêts respectifs latents ou manifestes en jeu. Certains acteurs locaux perçoivent la politique comme un facteur de division sociale et un cadre d'expression des rivalités locales. En effet, l'introduction d'autres formes de gestion des affaires locales à travers la mise en place des structures décisionnelles formelles et des élections locales comme moyen d'établissement de ces instances locales dans la commune, ont contribué à l'émergence des rivalités sociales. L'apparition de ces dernières est en effet, liée à la transposition des pouvoirs et aux tensions latentes au sein des familles habituellement opposées dans le cadre de la conquête du pouvoir traditionnel. Les propos suivants de l'autorité coutumière de Partiaga illustrent assez amplement cette situation : « La politique locale de Botou est une histoire de rivalités de clans. Or, pour moi la politique c'est de tout faire pour avoir les hommes à ses côtés et avoir le pouvoir. Après ça, il n'y a plus de conflit. Mais à Botou, ici ce n'est pas le cas ».

Il apparaît clairement que la persistance des conflits témoigne de la profondeur des dissensions qui échappent à la seule conjoncture des élections locales. C'est en cela que

Moumouni (2006, p. 12), dans le cadre de l'analyse des pouvoirs locaux, soutient que « certains de ces conflits sont d'ordre politique et historique, tandis que d'autres sont plus complexes parce que touchant diverses sphères de la vie sociale des acteurs ».

Il est donc question dans ce contexte, de rechercher les facteurs des divergences internes observées dans l'arène locale dans l'histoire de la gestion de pouvoir traditionnel. Lequel pouvoir est caractérisée par les tendances de confiscation du pouvoir et de destitution de l'autorité en place et ce, depuis la période coloniale. Ces divergences sont aussi liées au changement institutionnel dû aux nouvelles politiques de décentralisation qui semblent déstabiliser le système qui était en place. C'est le sens des propos du deuxième adjoint au maire qui s'est opposé aussitôt à l'ex-maire, cousin, dont les clans s'affrontent pour la gestion du pouvoir traditionnel :

Dans les villages ça perturbe même actuellement car les gens étaient habitués à une autre forme d'organisation. Maintenant, on leur dit qu'il y a un nouveau type d'organisation de la société qui doit prévaloir. Avant c'était le chef, le délégué et ça amène surtout les conflits. Car les divergences de familles peuvent se transposer en politique et on pense que c'est la politique. Or, ce n'est pas ça la politique.

C'est justement à propos des rivalités et des changements institutionnels évoqués qu'une autorité coutumière en énonce les conséquences. Il s'agit de l'effritement des liens sociaux et les clivages au sein des familles dans les villages de la commune. En effet, l'autorité traditionnelle de Botou dont le pouvoir s'étend sur l'ensemble des autres chefs traditionnels, évoque ces rivalités qui minent les communes en ces termes :

la politique, particulièrement à Botou c'est la division, l'effritement des liens parentaux. A cause de la politique, chaque parent peut être dans son bord politique et personne ne s'intéresse à la vie de l'autre et ça, ce n'est pas bien. A Botou, ici, c'est comme une séparation entre parents. Vous pouvez voir deux personnes qui ne s'aiment pas parce qu'elles ne sont pas dans le même parti politique. Pour nous les anciens, ça ne nous réjouit pas.

C'est une perception semblable de la politique que l'on retrouve chez une autre autorité coutumière de Koyenga qui renchérit en ces termes,

en milieu rural, la politique c'est la division ». Il a ainsi été relevé dans des travaux antérieurs que « la démocratie apparaît comme la mère de tous les maux, la déchéance politique d'un groupe, la dégradation générale des mœurs, l'impunité, et, pour finir, le clientélisme politique (Hahonou, 2003, p.12).

Les autorités qui déplorent cette conception de la politique au niveau local, ont essuyé de multiples manœuvres des ex-autorités communales notamment leur immixtion dans les prérogatives de ces derniers. Il s'agit en particulier, de la double intronisation des chefs et les implications dans les sacrifices sur les grands autels de la place en raison de leur double casquette d'élus locaux et prince, opposant à vie de l'autorité traditionnelle.

En effet, cette situation controversée traduit non seulement la persistance des rivalités internes, une dimension de la culture politique locale, mais aussi et surtout la recherche du consensus. Dans ce contexte qu'un militant du Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP) de Partiaga, suppléant, lors des élections municipales dernières, a estimé que « pour ceux qui sont bien informés, la politique doit contribuer au développement de la cité. Mais chez nous particulièrement, certains pensent que la politique, c'est une affaire de clans, de princes et de roturiers. Or, ce n'est pas le cas ». Ce dernier relève de la catégorie d'acteurs aux multiples référents. C'est l'un des décrochés du système scolaire en tant que principaux piliers de la mobilisation lors des élections locales. Il est par ailleurs, issu des couches culturellement dominées (familles roturières). On réalise qu'il s'est contenté d'être suppléant au profit d'un autre fils issu des clans dominants, résidant dans la capitale pour diverses raisons dont certaines objectives (la mobilisation des financements) et d'autres motifs inavoués.

Un autre citoyen du village Boulèle relevant de la même catégorie d'acteurs locaux que le précédent estime que la référence à la légitimité traditionnelle s'est atténuée par rapport au précédent régime. Ce dernier, ancien délégué de village, ex-président CVD, dont la candidature avait été invalidée lors des élections de 2006 du fait de son statut de roturier, reconnaît quand il s'exprime en ces termes : « Avant c'était le clanisme. Mais maintenant les choses ont changé. Les gens ont compris, donc les populations cernent la notion de politique locale ».

Par ailleurs, au niveau des villages de la commune, la notion de politique recèle plusieurs autres sens. Ils sont fonction des réalités politiques et sociales. Dans les faits, la notion de politique rime avec mensonge, trahison et médisance ou diffamation. Dans le même ordre d'idées, l'expression « élections locales » renvoie à la fois à d'autres formes de conquête du pouvoir traditionnel et à un cadre d'expression des rivalités internes aux clans aux origines enfouies dans le passé. Ainsi, de l'avis du conseiller du parti au pouvoir (CDP) de Fantou, dissident de l'ex-parti au pouvoir, donne sa perception de la politique en ces mots :

C'est la médisance, le dénigrement ou diffamation ; c'est la trahison. Si vous êtes deux à briguer un poste, chacun de vous va venir faire des promesses, calomnier l'autre, échanger avec des gens et se faire élire. C'est ça la politique locale. Où la politique, ce n'est pas la bagarre ; c'est comment se faire élire». Un autre interviewé, l'ex-adjoint au maire, y ajoute que « la politique en gulmancema, c'est le mensonge.

En d'autres termes, la politique est perçue comme une compétition basée sur un savant mélange de mensonges, de promesses souvent non tenues et quelquefois, de la vérité. D'où les propos d'un ancien conseiller de Bammini de l'ex-parti au pouvoir (CDP) : « la politique consiste pour l'homme à se battre pour acquérir ce qu'il veut, à travers la vérité ou le mensonge ». Le conseiller de l'opposition de Botou, par ailleurs, membre de famille de l'ex-

maire, soutient que la politique au niveau communal consiste à ternir l'image des adversaires. Il précise que

pour certains, la politique, c'est la trahison, c'est le mépris, la corruption, le manque d'éthique morale, de probité ; le non-respect de la parole donnée et j'en passe. Donc, jusqu'à présent pour nos populations, c'est toujours difficile de leur faire croire à une autre interprétation de la politique.

Cette perception de la politique en termes de trahison et autres connotations négatives sont liées à la scission de l'ancien parti au pouvoir et la dissidence locale qui s'est opérée à la faveur de l'actuel parti au pouvoir.

À propos de cette autre manière de faire la politique qui consiste à dénigrer les opposants, une autorité coutumière et ancien conseiller municipal de Koyenga qui a entretenu des relations relativement difficiles avec les anciennes autorités communales soutient pour sa part, que « la politique locale, ici, consiste à salir le nom de ses adversaires politiques pour gagner. C'est ce qui se passe chez nous ici ».

C'est à une des autorités municipales précédentes des deux premières mandatures, qu'il est revenu de conclure, qu'en politique, la fin justifie les moyens : « On dit qu'en politique, il n'y a pas de honte. Tout ce que tu dis, les mensonges, les fausses promesses en politique visent un objectif ; conquérir le pouvoir. Autrement dit, un politicien est sans scrupule, il n'a pas de honte. Quand tu seras au pouvoir, tu oublies tes promesses électorales » (Ex-maire de la commune de Botou sous l'ancien régime). En effet, il y ressort que tous les moyens sont bons dans la conquête du pouvoir électif, l'essentiel étant d'y parvenir. Ce sont justement ces comportements et autres pratiques des hommes politiques qui constituent en partie, les éléments explicatifs de leur perte progressive de crédibilité et de la perception du caractère éphémère de la politique au sein de l'électorat local.

Dans un autre ordre d'idées, d'autres acteurs estiment qu'il s'agit d'un pouvoir instable et une source de revenus en raison des soupçons de détournement des fonds publics. Cette opinion est largement partagée au sein des populations des villages de la commune. Cela s'explique en partie, par le fait que certains conseillers municipaux avaient été désignés pour collecter les taxes lors des deux premières mandatures. D'autre part, la perception du caractère éphémère du pouvoir est justifiée par la disgrâce des autorités municipales élues à l'époque sous la bannière de l'ex-parti au pouvoir en son temps, inébranlable. Les propos du président de la structure communale chargée du pilotage des élections au niveau local en sont révélateurs : « pour les populations, l'élection du conseiller municipal est perçue comme un pouvoir instable qu'on confère à la personne ; d'autres considèrent ça comme une source de revenus ».

Cependant, la politique de décentralisation est d'autre part, perçue comme un instrument de développement. Elle l'est, en raison du fait qu'elle permet aux populations de choisir leurs représentants légitimes connaissant leurs aspirations en vue de siéger dans les instances locales décisionnelles. Ladite politique de décentralisation est aussi perçue comme un facteur de changement de mentalité. Celui-ci s'opère par le biais de la communalisation intégrale qui a cours dans le pays. Les propos de ce citoyen de la commune revendiquant sa neutralité et son impartialité dans l'arène locale, viennent corroborer cette thèse par ses propos :

Les élections municipales sont utiles car avant chacun savait que les décisions venaient du préfet au niveau départemental mais grâce aux élections municipales, les populations votent leurs représentants qui connaissent les aspirations de celles-ci. Les conseillers municipaux transmettent les besoins des populations à la mairie (conseil municipal) et en retour ils les informent des délibérations prises au niveau communal.

Il poursuit en prévenant en ces termes : « ces élections locales sont utiles mais si vous choisissez une personnalité controversée, vous allez le regretter. » Au sujet du changement social qui s'opère dans le cadre de la communalisation, un conseiller de Kankangou de l'actuel parti au pouvoir justifie cet état de choses en affirmant que

la politique de décentralisation est un outil de développement. Elle amène à changer de mentalité. Elle amène les gens à une autre forme de gouvernance. Avant nos références, c'était la coutume alors que la politique nous amène à une autre conception, à un autre type d'organisation.

Ce changement institutionnel semble impacter d'autres tenants de pouvoirs dans les structures préexistantes qui dénoncent l'usurpation du pouvoir dans la politique de décentralisation, l'effritement de l'institution et leur mise à l'écart dans la gestion des affaires locales au profit des élus locaux. À ce titre, les propos de l'autorité coutumière de Botou sont illustratifs quand elle dit ceci :

Ah, Oui, ça a apporté un changement tout de même parce que ce sont les conseillers qui sont, aujourd'hui, les responsables, les chefs. De nos jours, en tant que chef coutumier je n'ai aucun pouvoir si ce n'est le conseiller. Nous avons remarqué qu'aujourd'hui quand il y a un problème dans le village, on s'adresse directement au conseiller. Que ce soit pour une affaire de femme, de dégâts de champs. On ne consulte même plus le chef coutumier et ça ce n'est pas correct.

La persistance des sentiments nostalgiques des priviléges perdus quoique le pouvoir soit passé dans le camp de certains membres de familles et collaborateurs, traduit la vraisemblance dépendance de certains tenants des pouvoirs locaux des ressources qui étaient générées dans la gestion des affaires évoquées. D'ailleurs, cette gestion était autrefois considérée comme opaque par les détracteurs.

En ce qui concerne les perceptions locales des candidats lors des élections municipales, selon certains citoyens, les prétendants sont le reflet du parti politique. En effet, certains citoyens estiment qu'en période électorale, la personnalité du candidat constitue la vitrine de la

formation politique. Autrement dit, la crédibilité du parti est fonction de la réputation dont jouit le candidat au sein la communauté. D'un autre côté, les candidats sont aussi perçus comme les futurs décideurs de la localité. D'autres personnes les perçoivent comme des futurs interlocuteurs directs des villages auprès de l'instance communale de prise de décisions : ils sont, effet comme des interfaces entre les populations des villages et le conseil municipal.

Les perceptions locales des candidats par les populations sont par ailleurs, fonction des profondeurs des rivalités ou de l'harmonie qui règne dans certains villages. En effet, selon les réalités sociopolitiques des localités, les populations ont des perceptions variées des candidats ; perceptions liées à la conjoncture électorale. Les perceptions locales des futurs élus locaux peuvent se révéler autrement en fonction des situations structurelles, notamment les conflits historiques des familles dans lesquels s'insèrent les compétitions électorales. En effet, dans les villages où un parti fait l'unanimité et où le consensus a prévalu à la désignation des candidats, ceux du parti adverse des autres localités sont perçus comme étant des simples concurrents. Par contre, lorsque le consensus n'est pas effectif en raison des rivalités internes antérieures aux élections locales, les candidats des partis en compétition d'une même communauté sont vus comme des ennemis. Les propos suivants de la conseillère d' Ougarou du parti au pouvoir, sont illustratifs :

les candidats sont de simples concurrents sur le terrain pour certains mais pour d'autres ce sont des ennemis jurés. On ne va pas au même puits, au même moulin. Quand, il y a une grande cérémonie dans l'autre famille, on n'y va pas alors que c'est la même grande famille. Un conseiller de l'opposition (UPC) de Botou confirme les propos précédents en ces termes « même après les élections municipales, les gens se rendent service ou collaborent selon les couleurs politiques».

2.3. Les rapports sociopolitiques entre les structures préexistantes et les instances communales sous l'ère de l'ancien régime

« Vous savez, quand on dirige, il faut s'attendre à tout. Dans un groupe, il y a plusieurs caractères. Il y a les bons et les mauvais. Il y a des gens qui vous écoutent et il y en a d'autres qui mettent en péril les actions de développement que vous entreprenez », nous renseigne une ex-conseillère du CDP de Fantou à propos des rapports sociopolitiques entre les autorités municipales et des pouvoirs traditionnels. Ces propos de la conseillère sont du même ton que ceux de Mondjanagni (1984, p.448) pour qui,

toutes les stratégies mises en œuvre dans le développement rural en Afrique ont comme blocage permanent le problème des relations de pouvoirs internes occasionnellement solitaires et nouveaux pouvoirs venus de l'extérieur et engendrés par les projets et programmes de développement soumis au milieu et à la communauté.

Au demeurant, au Burkina Faso, la compréhension de certaines entraves à la participation des élus locaux au développement commande l'analyse du phénomène sous

l'angle de relations de pouvoirs. En effet, dans les communes rurales, des rapports de force apparaissent entre les structures organisationnelles préexistantes et les nouvelles structures formelles. Ces structures préexistantes sont issues de l'organisation sociopolitique traditionnelle et les structures formelles émanent des régimes précédents (CDR, délégués de village). Quant aux nouvelles structures formelles instituées dans le cadre de la communalisation pour conduire la participation au développement à la base et le renforcement de la démocratie, elles concernent les conseils municipaux et les conseils villageois de développement (CVD). Dans cette commune, la décentralisation, selon l'expression de Sawadogo (2000, p. 229), « se pose en rival, en usurpateur ». Ce sentiment d'usurpation est surtout renforcé par le fait que c'est un enjeu local, mais aussi de la préexistence d'un climat sociopolitique traditionnel favorable. À ce propos, le premier responsable de la commune sous l'ancien régime affirme que malgré l'existence des deux camps, les princes de Botou ont toujours su se réconcilier après chaque succession au trône.

Cependant, cette lutte de succession au niveau du chef-lieu du département et ses interférences sur l'ensemble de la commune, se sont aussitôt affichées à la veille des élections municipales de 2006. C'est ainsi qu'à l'issue des municipales, la mairie est revenue à la partie adverse vis-à-vis de l'autorité traditionnelle. De même, dans les villages, certains sièges ont été gagnés par les familles des chefs ou des familles adverses. Selon cet ancien conseiller de l'opposition et chef traditionnel de Koyenga, c'est ce qui « avait déterré la hache de guerre et a envenimé Limaatieli [les luttes claniques] dans la plupart des villages de la commune »; toute chose qui sont des signes de mauvais augures quant à la participation effective des conseillers au développement de la commune. À ce propos, la quasi-totalité de nos interviewés sont unanimes : ils reconnaissent unanimement que les rapports entre élus locaux, chefs traditionnels et les anciens délégués de villages étaient très souvent conflictuels. C'est ce que déplorait un conseiller CDP de Fantou de l'époque qui, aujourd'hui, a migré au Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP) :

Dans beaucoup de localités, il y avait des problèmes entre les conseillers et les chefs traditionnels. Certains chefs de villages pensaient que les conseillers ont retiré leur pouvoir. Mais chez nous particulièrement, le véritable obstacle à nos activités était les anciens délégués. Là également, le problème est criard. Le temps des délégués est révolu. Cependant, ils ne voulaient pas s'avouer vaincus. Ils étaient devenus des démobilisateurs et des colporteurs de fausses informations.

Cette intrusion des structures préexistantes est aussi signalée par l'ex-secrétaire CVD de Tantiana quand il affirme ce qui suit :

Sincèrement depuis qu'il y a eu des conseillers municipaux, c'est un problème. Si vous partez dans un village où il n'y avait pas de problème, vous allez trouver que le conseiller-là était le fils

ou le frère du chef. Là où ce n'était pas ainsi, ce sont des problèmes. Pour tenir une réunion là-bas, c'est toujours des problèmes. Un exemple, à Boulèle là-bas aussi avant les conseillers, celui qui était délégué du village n'a pas été choisi, là aussi c'est comme le problème avec les chefs. Quand PICOFIA voulait aménager le bas-fond, il y a eu un propriétaire terrien qui a refusé car il est un parent du délégué qui n'avait pas été retenu candidat au poste de conseiller. C'est la même chose à Doubiti aussi, c'est le chef coutumier qui avait refusé. Là-bas, le conseiller est dans une autre famille princière. C'est ce qui a amené l'opposition du chef.

La perte des priviléges des acteurs des structures préexistantes, le manque de subtilité dans l'approche des nouvelles structures et la volonté manifeste de certains élus locaux à défier les chefs des villages, expliquaient, à l'époque, leurs oppositions les uns aux autres sur le terrain. Ce constat se révèle dans les propos du commissaire de police de la localité :

Aujourd'hui ce sont les conseillers qui sont plus consultés. Les chefs se sentent délaissés. Ils sont frustrés. Les conseillers sont venus prendre toutes leurs prérogatives. Leur collaboration n'est pas bonne ; ça se constate. Dans le temps, beaucoup de choses se résolvaient chez les chefs, ce n'est plus le cas .

Quant aux chefs traditionnels enquêtés, ils avouent à l'unanimité, que la chefferie traditionnelle n'avait qu'une valeur symbolique. C'est en ce sens qu'un chef interviewé à l'époque de l'ex-régime du parti du Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP), révélait ceci : « aujourd'hui, nous les chefs traditionnels, ne comptons plus ; nos décisions ne sont plus valables. Nous n'avons plus de pouvoir, il n'y a plus de chefferie, les autorités municipales ont retiré notre pouvoir ».

En fait, dans cette région, les autorités traditionnelles étaient des acteurs incontournables dans la gestion de nombre de problèmes. Les chefs traditionnels bien que non reconnus pour assumer certaines tâches, étaient fortement impliqués dans la résolution de certains problèmes. Ils étaient très souvent consultés par les responsables des services déconcentrés de l'État. Certains chefs de village bénéficiaient de nombreux priviléges. Ils percevaient une certaine somme sur chaque animal vendu. Les animaux perdus et retrouvés leur revenaient. Ils s'occupaient aussi des conflits liés aux problèmes de femmes et aux dégâts causés par les animaux aux plantations des villageois. L'avènement de la communalisation a cependant engendré une perte vertigineuse et complète de tous ces anciens priviléges. À propos de cette perte de priviléges, le chef de Botou renchérit :

Les conseillers ne me considèrent pas ici, si ce n'est pas ailleurs, ici, ils ne veulent même pas que je soit chef ; même ce qui me revenait, ils ont tout retiré ; je n'ai aucun pouvoir encore ; tout ce que je gagnais, ils ont tout récupéré ; c'est seulement le bonnet et les bracelets de la chefferie qu'ils n'ont pas retirés.

Si certaines autorités traditionnelles s'avouaient vaincues d'autres, par contre, tout en reconnaissant l'affaiblissement de l'institution, se mettaient dans une posture de résistance. Elles estimaient que le pouvoir traditionnel ne disparaîtra pas. Pour ces chefs de village, si le

colon n'a pas pu mettre fin à la chefferie traditionnelle, ce n'est pas la communalisation qui le ferait à leur pouvoir. Les autorités traditionnelles dénonçaient par ailleurs, l'immixtion des autorités municipales dans la gestion des affaires coutumières. Il s'agit notamment, de leur implication dans l'intronisation des chefs de village comme ce fut le cas du village de Partiaga qui a connu une double intronisation d'une part, et d'autre part, le fait de leur intrusion en forme d'ingérence dans les sacrifices des grands autels de la place. Au sujet de cette ingérence, l'un des premiers responsables de la commune à l'époque, justifiait l'implication des autorités municipales par le fait de leur double casquette (son statut de prince et conseiller municipal). S'agissant des rapports entre les autorités municipales et les responsables des services déconcentrés de l'État, nous avons constaté qu'il régnait entre eux, une atmosphère de convivialité, ainsi, que le confirme l'ancien secrétaire général de la commune sous l'ex-régime en ces termes :

Il y a les différents chefs de services qui sont là et tout ce qui se fait, ils y sont impliqués. Puis, il y a le préfet qui est activement impliqué dans nos activités. Donc, je peux dire qu'il y a un bon rapport entre l'administration et les élus locaux ». Renforçant les propos du précédent, le maire de la commune sous l'ère de l'ancien régime ajoute : « pour les services déconcentrés, je ne me plains pas. Je n'ai jamais fait quelque chose sans consulter les autres.

En conséquence de ce qui précède, on peut inférer que les autorités municipales pré-insurrectionnelles et les responsables des services déconcentrés entretenaient une bonne collaboration dans cette commune rurale.

Conclusion

Dans cette étude, il est mis en évidence, l'existence de des légitimités dans les arènes locales aux intérêts divers et divergents entretenant des relations souvent controversées. En effet, il s'agit d'un contexte local marqué par la coexistence d'une multitude de légitimités inscrites sur plusieurs registres. Ainsi, on réalise que la politique est diversement perçue par les acteurs selon les positions occupées et les intérêts en jeu. Dans les communes de la région de l'Est, il est observé des rapports de force entre les structures organisationnelles préexistantes et les nouvelles sphères décisionnelles en raison des sentiments d'usurpation et de la préexistence d'un climat sociopolitique traditionnel favorable à cela.

Références bibliographiques

Félix Julien, 1996, « L'élaboration de la politique de décentralisation au Mali : des logiques plurielles », *Bulletin de l'APA*, 11, p. 2-14.

Blundo Giorgio et Mongbo Roch, 1998, « Décentralisation, pouvoirs sociaux et réseaux sociaux », *Bulletin de l'APAD*, 16, p. 2-5.

Hahonou Eric Komlavi, 2002, « La chefferie coutumière face au projet de décentralisation dans une localité de l'Ouest nigérien », *Bulletin de l'APAD*, 23, p. 2-14.

Hahonou. Eric Komlavi, 2003, « Les pouvoirs locaux à Balleyara », *LASDEL*, 14, p.

Lombo Miyemba, 2011, *Pertinence et effectivité de la participation des élus locaux aux activités de développement de leur localité, le cas de la commune rurale de Botou dans la Province de la Tapoa*, mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou.

Olivier de Sardan. Jean Pierre, 2003, « L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants », , *LASDEL*, 13, p.

Otayek Réné , 1999, « La démocratie entre mobilisations identitaires et besoin d'Etat : y-a-t-il une « exception » africaine ? », In : Otayek R. (ed.), Afrique : les identités contre la démocratie, *Autrepart*, 10, 1999, p. 5-22

Ouedraogo Boureima, 2009, La cohabitation des légitimités dans le cadre de la gouvernance locale au Burkina Faso : Enjeux et défis, Compte rendu de l'Atelier de Ouagadougou, les 25 et 26 Novembre 2008.

Ouedraogo. M. G. Hubert., 2006, « Décentralisation et pouvoirs traditionnels : le paradoxe des légitimités locales, » *Mondes en Développement*, 34, p.9-29.

Sawadogo. Raogo, Antoine, 2000, L'Etat africain face à la décentralisation : la chaussure sur la tête, Paris, Karthala.

Moumouni Adamou, 2006, « Les pouvoirs locaux à Bana et Bangou », *LASDEL*, 47, p. 1-27